

URGENCES
Déçus par le syndicalisme ?

**Faites entendre
VOTRE VOIX !**

Avec les élections professionnelles s'offre à vous l'opportunité d'exprimer votre mécontentement particulièrement tangible après les événements de Viry Chatillon du 08 octobre 2016, et qu'à l'époque vous exprimiez devant les préfetures et sous-préfetures. Car depuis **RIEN N'A CHANGÉ** et surtout pas le manque de considération des pouvoirs publics, qui n'hésiteront pas, par exemple, à taxer la sacro-sainte IJAT des CRS, dans un contexte de suremplei.

Les entités "syndicales majeures, majoritaires" forment un pseudo front commun depuis des décennies de cohabitation, autorisant même certains leaders syndicaux à donner des consignes de votes lors des dernières présidentielles, signifiant de la sorte les accointances existantes avec la classe politique.

POUR QUELS FAITS CONCRETS ? POUR QUELS CHANGEMENTS ?

Comment expliquer un tel manque de considération, qui frôle parfois le mépris de la part des pouvoirs publics, surtout dans ces périodes de fortes tensions sociales couplées à la menace terroriste qui ne s'estompe pas. Le suremplei constant amène à un taux de divorces record, l'éreintement physique et psychique, jusqu'à ces suicides trop élevés, aussi tristes qu'inadmissibles.

Ceux qui s'appellent représentants du personnel sont dénommés par les dirigeants partenaires sociaux !!! Mais partenaire de qui ?

Effectivement quel représentant peut honnêtement poinçonner un R.I.O ou matricule d'identifications aux forces de l'ordre qu'il représente ???... alors que les matricules ont été retirés aux taulards ... Comment ces mêmes représentants peuvent-ils s'asseoir à une table avec un président qui se rend au chevet d'un délinquant, mais pas à celui de policiers brûlés dans l'exercice de leur fonction ??? Avec cet affreux sentiment que, désormais en France, on peut appeler à la « PURGE » envers les policiers... !!!

Alors, il est temps que les interlocuteurs changent afin que notre institution retrouve une considération légitime, afin que la représentativité syndicale soit à la hauteur des cotisations que vous versez et que la décadence cesse pour un vrai progrès social.

IMPACT POLICE laisse libre cours à vos perceptions respectives dans une totale transparence et dans le respect des règles.

Le syndicalisme ... ce n'est pas se servir mais se mettre au service de la collectivité, valeurs auxquelles IMPACT-POLICE est particulièrement attaché, alors à compter du 30 novembre 2018, vous avez le pouvoir de changer et couper court au simple argument « ils ne représentent rien... ».

Le courage avec lequel nous, policiers, remplissons les missions qui nous sont dévolues dans une société de plus en plus violente n'est plus à démontrer.

Du 30 novembre au 06 décembre, stoppons notre inaction en ayant le même courage pour faire cesser le marasme syndical. **Votons IMPACT-POLICE !**

**En CTM, votons CFTC-MI / IMPACT-POLICE !
En CAP, votons IMPACT-POLICE !**

